

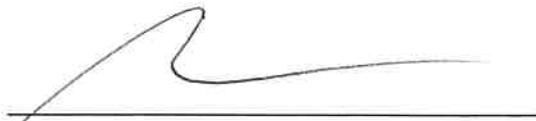
AVIS PUBLIC
Règlement 2018-02

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Lors de la séance régulière du conseil tenue le 1^{er} octobre 2018 à 19h30 au centre municipal de la municipalité de Mayo, 20 chemin McAlendin à Mayo, le règlement numéro 2018-02 intitulé «CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO» a été adopté. Une copie dudit règlement est disponible au centre municipal et sur le site web de la municipalité.

DONNÉ à Mayo, Québec, ce 2e jour du mois d'octobre de l'an 2018.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



Martin Cousineau
Directeur général et secrétaire-trésorier